



SKÅL CLUB

CONCOURS FEDERAL BATEAU DU 21 AVRIL 2012

REGLEMENT « TOUS POISSONS »

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Ce concours, inscrit au calendrier fédéral est réservé aux seuls pêcheurs licenciés de la F.F.P.M, Vos licences vous seront demandées pour contrôle du tampon médical à jour et photos.

REGLEMENT SPECIFIQUE

- 1- Limitation de la zone de pêche: L 47°.00.00 N GOO2°.45.00W
- 2 - Lieux de pêche à l'initiative des capitaines dans la zone définie.
- 3 - La strouille sera à la charge de chaque concurrent.
- 4 - Les appâts sont à la charge de chaque concurrent.
- 5 - La pêche est interdite pendant les manoeuvres de mouillage, les changements de mouillage Et la mise à l'eau de la strouille.
- 6 - La mise à l'eau de la strouille ne doit se faire que 15 minutes avant le début du concours.
- 7 - Une seule canne par pêcheur munie de 3 hameçons maximum est autorisée en action de pêche.
- 8 - Fil libre.
- 9 - Les coefficients appliqués sur les poissons pêchés seront les suivants :

COEFFICIENT 1 : squales, roussettes - sans limitation.

UN BONUS DE 5000 Pts sera attribué pour chaque congre dépassant 1.50 Mts et remis à l'eau. quelque soit son poids - en dessous de 1.50 Mts pas de points

COEFFICIENT 2 : maquereaux, chinchards, etc... limité à 30 poissons - **TACAUD INTERDIT**

COEFFICIENT 3 : Sans limitation de quantité pour les espèces suivantes : bar, dorade grise, dorade rose, dorade royale, pagre, lieu, bogue, vieille, baliste, raies, salmonidés. Et tous poissons réputés « nobles »

Les merlans sont interdits

COEFFICIENT 5 : Tous les poissons du coefficient.3 dépassant 40 cm

- Les tailles minimales retenues seront : tous sparidés : 30cm, lieu 30cm, bar 40cm, Turbot : 30cm,
- Pour tous les autres poissons la taille mini sera celle de la législation en vigueur à ce jour.
- Les poissons jugés limites (**dans la limite de 3**) pourront être mis dans un sac à part remis au commissaire du bateau et présentés à la pesée en présence des juges arbitres qui prendront la décision d'accepter ou non les prises limites.
- Une commission chargée d'examiner les contestations et éventuels litiges sera désignée par les organisateurs avant le début de la compétition.

HORAIRES

- | | |
|--|-------------|
| 1 - Départ des bateaux à partir de : | 7 heures |
| 2 - Début de pêche à : | 9 heures |
| 3 - Fin de pêche à : | 15 heures |
| 4 - Retour des bateaux au port avant : | 17 heures |
| 5- Pesée à partir de : | 17 heures30 |

SECURITE

Les capitaines de navires devront rester en veille VHF sur le canal 69. Les organisateurs utiliseront ce canal pour communiquer toutes informations relatives au bon déroulement du concours (début et fin de pêche), annulation ou arrêt de la compétition.